Le cercle scolaire en mode bénichon







PHOTOS JEAN-BAPTISTE MOREL

PONT-EN-OGOZ. Pour les élèves de Pont-en-Ogoz, l'année a commencé sur le thème de la bénichon. Après avoir étudié le sujet en classe et appris des chants en patois, ils ont préparé des stands pour une fête villageoise, qui a eu lieu jeudi. «Malgré la météo, qui nous a obligés à activer le plan B, ça a très bien fonctionné», indique Christina Brändli, secrétaire du conseil des parents qui a collaboré à cette organisation. Les stands, ouverts de 16 h à 19 h, ont été transférés dans la halle polyvalente, où les 300 personnes inscrites ont aussi pu déguster le menu de bénichon. Les visiteurs ont pu tester leur connaissance avec un quiz sur le patois, découvrir les secrets des dzaquillons et bredzon, dessiner, rouler des bricelets ou façonner des pains d'anis. Pour étoffer l'événement, des intervenants extérieurs ont aussi été invités: dentellières, lanceurs de drapeau, joueurs de cor des Alpes et d'accordéon… Cette première expérience en appellera sans doute d'autres. «On va certainement le refaire, mais dans quelques années, quand ce seront de nouveaux élèves.» **XS**

Smartvote et jeu de piste à Bulle

LÉGISLATIF. Lors du Conseil général de Bulle lundi soir (*La Gruyère* de jeudi), le syndic Maxime Pasquier a répondu aux questions posées en juin par le conseiller général UDC Yvan Roeske sur le partenariat entre la ville et la plateforme Smartvote lors des dernières élections communales, une première pour Bulle.

La facture s'élève à 9161 francs. «Elle a été réglée pour moitié par la ville et l'autre moitié par Gruyère Energie SA, qui ne soutient aucun parti directement, mais souhaitait apporter une contribution globale à la campagne», a expliqué le syndic. S'y ajoutent environ 1000 francs de frais d'impression des flyers.

A noter que 78% des 180 prétendants au Conseil général et 95% des 37 au Conseil communal ont répondu au questionnaire, contre 84% et 96% en ville de Fribourg. Quelque 3805 recommandations de vote ont été créées (soit le résultat personnalisé que l'on obtient après avoir répondu au questionnaire) pour 17 431 électeurs, soit 22%, contre 25% en ville de Fribourg, qui s'était déjà associée à Smartvote.

Le syndic a encore précisé que ni l'administration ni le Conseil communal n'ont été consultés sur les questions, une condition posée avant la signature du contrat.

Valorisation du territoire

Autre réponse, celle de la conseillère communale Elodie Surchat au postulat du PLR Brian Hofer. En décembre, le conseiller général demandait d'étudier un jeu de piste interactif en ville, sur le modèle du GeoTour de Sion. Elodie Surchat a commencé par rappeler l'offre existante, notamment les parcours historiques Bulle, 1000 ans d'histoire et Les femmes, quelle histoire!, ainsi que Bulle de verdure, inauguré le 4 juillet.

Mais encore le Rallye en ville de Bulle, développé par le Musée gruérien et décliné en différentes versions pour écoliers, groupes allophones et familles. Un projet de parcours architectural intitulé Bulle, Belle Epoque est par ailleurs en réflexion.

Autre piste évoquée, Genius Loci, un projet de la Jeune Chambre internationale de la Gruyère qui vise à valoriser le patrimoine des communes par des médailles à codes QR donnant accès à des contenus sur les lieux concernés. La ville ignore pour le moment si on lui proposera d'y participer et attend d'être formellement sollicitée.

En résumé, le Conseil communal se dit ouvert à poursuivre la réflexion, en tenant compte des démarches déjà engagées. Quoi qu'il en soit, «la mise en œuvre d'un nouveau dispositif devra démontrer une réelle plus-value par rapport aux offres existantes et présenter un rapport coût/utilité satisfaisant». Elodie Surchat l'a rappelé: «La situation financière de la ville doit être prise en considération.» **YG**

PUBLICITÉ



Le projet de supérette prend forme à Riaz

La commune entend plus que jamais implanter un nouveau magasin alimentaire sur son territoire. Des discussions ont été lancées avec une enseigne de distribution.

CONSEIL GÉNÉRAL. Il y a un an, la conseillère générale PLR Sophie Moura demandait à l'exécutif de combler un manque: «Mettre à disposition des habitants de Riaz un commerce alimentaire de proximité.» Dans un postulat, elle l'invitait à «étudier la faisabilité de l'implantation d'une supérette».

Sur le moment, le Conseil communal avait jugé ses possibilités d'action «fortement limitées». Mardi soir, devant le Conseil général, le ton n'était plus le même. «Ce projet a déjà dépassé le stade de la simple intention», a fait savoir l'Exécutif riazois.

Un terrain communal a été identifié et des discussions sont en cours avec des promoteurs immobiliers ainsi qu'avec une enseigne de distribution. L'Etat a par ailleurs accepté un changement d'affectation de zone, «sous certaines conditions».

Le Conseil communal voit même dans ce projet «une nécessité» pour un village qui vient d'atteindre les 3000 habitants (*La Gruyère* de mardi) et qui, depuis la fermeture de La Crémerie, n'a plus de commerce alimentaire à la hauteur de ses besoins quotidiens.

Quel genre d'enseigne?

En marge du Conseil général, la syndique Catherine Beaud relève que la réflexion sur cette parcelle communale remonte à «bien avant le postulat en question», avec l'idée de «la valoriser au mieux». L'ambition est désormais d'en consacrer une partie à un bâtiment qui abriterait un magasin d'environ 600 m^2, exploité par une enseigne comme Migros, Coop, Denner «ou autre». Quant aux conditions fixées par l'Etat, elles concernent essentiellement les voies d'accès, précise Catherine Beaud.

De son côté, la postulante Sophie Moura se dit «très satisfaite» de voir le projet dépasser «le stade de la simple réflexion», convaincue qu'un tel commerce est «aussi un lieu où l'on se rencontre et où se crée du lien». Elle espère le voir ouvrir ses portes «dans un avenir pas trop lointain». **YANN GUERCHANIK**

Des abonnements Frimobil financés par le parking?

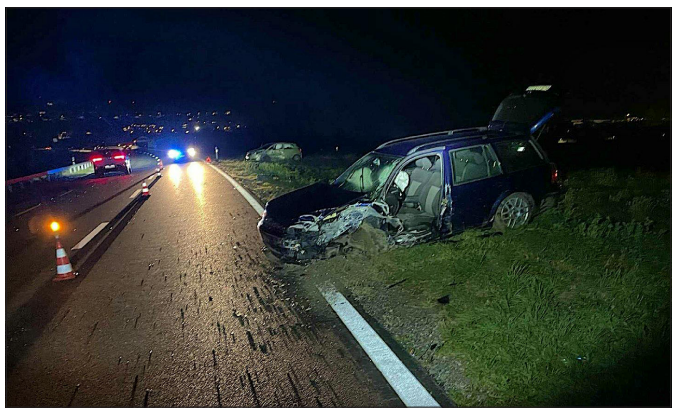
Line Favre et Mimo Del Matto (ps et indépendants) ont déposé un postulat mardi soir. Ils demandent au Conseil communal d'étudier l'affectation d'une partie des recettes du stationnement payant au financement, complet ou partiel, d'abonnements Frimobil pour les jeunes de 16 à 24 ans et les personnes à l'AVS.

Introduit progressivement à Riaz depuis novembre 2024, le stationnement payant doit, selon le règlement communal, financer en priorité les places et parkings publics, puis la promotion des transports en commun et de la mobilité douce. Les auteurs veulent concrétiser ce second volet. Ils évoquent un plafonnement par personne et par année, ainsi qu'une phase pilote.

La vice-syndique Sabine Guillet a réagi dans la foulée: un «règlement communal de subventions», qu'elle espère bientôt finalisé, prévoit «une telle mesure». **YG**

En bref

EPAGNY
Une collision frontale entre deux véhicules fait deux blessés



POLICE CANTONALE FRIBOURG

Le mercredi 7 octobre, vers 19 h 15, une automobiliste de 64 ans circulait de Broc en direction de La Tour-de-Trême. «Arrivée à la route de Pra-Riond dans la commune d'Epagny, elle a dévié sur la voie de circulation opposée et est entrée en collision avec une voiture circulant en sens inverse, conduite par un homme de 57 ans», informe la police cantonale dans un communiqué. Les deux conducteurs ont été blessés dans la collision. Pris en charge sur place par les secouristes, ils ont ensuite été transportés en ambulance vers un hôpital. Une enquête est en cours afin d'établir les circonstances exactes de l'accident. **YG**

PUBLICITÉ

